



Services fédéraux

La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE recrute SON RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS

Sous la responsabilité du Directeur des services fédéraux de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence et en liaison opérationnelle avec les instances USEP et UFOLEP du département, le/la candidat/e assure le fonctionnement quotidien et le développement de l'USEP et de l'UFOLEP des Alpes de Haute Provence et est le référent de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence pour l'ensemble des actions liées à une pratique sportive, d'éducation physique ou de pleine nature.

Le responsable du service des sports de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence, dans le cadre de ses missions auprès de l'USEP et de l'UFOLEP, répond au profil de poste élaboré par les instances nationales.

MISSIONS :

Au sein de la Fédération des Alpes de Haute Provence de la Ligue de l'enseignement, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'UFOLEP (Union Française des OEuvres Laiques d'Education Physique) sont chargées d'animer un réseau d'associations sportives scolaires (environ 75) et affinitaires (environ 45).

Ainsi, l'USEP a pour objectif, dans le temps scolaire et hors temps scolaire, d'aider l'école à

- Elaborer des contenus pédagogiques
- Créer les conditions d'une vie associative scolaire
- Contribuer à la formation des enseignants
- Organiser des activités ou des rencontres en temps scolaire et hors temps scolaire, en prolongement de l'éducation physique et sportive
- Favoriser et soutenir la création et l'animation d'associations sportives scolaires

Et l'UFOLEP a pour objectif de

- Développer le sport pour tous
- Eduquer par le sport tout au long de la vie
- Faire du sport associatif un outil de cohésion sociale
- Favoriser et soutenir la création et l'animation d'associations sportives affinitaires

Dans ce cadre, le responsable du service des Sports assure notamment

La gestion quotidienne de l'USEP et de l'UFOLEP :

Il/Elle organise et traite les campagnes d'affiliation de l'USEP et de l'UFOLEP en coordination étroite avec le service Vie Associative-affiliations-assurance (V3A) de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Il/Elle met en place les activités de l'USEP et de l'UFOLEP.

Il/Elle assure le suivi des licenciés sportifs.

Il/Elle assure le suivi statutaire de l'USEP et de l'UFOLEP.

Il/Elle participe activement à l'élaboration du budget et organise le suivi comptable de l'USEP et de l'UFOLEP techniquement réalisé par le service comptable de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Il/Elle gère les relations USEP et UFOLEP avec les différents services de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Il/Elle anime avec les élu/es des CD USEP et UFOLEP, en cohérence avec le projet associatif fédéral, les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs et notamment l'Education Nationale, Jeunesse, Sport et cohésion sociale, Elus locaux, Instances sportives et associatives....

Pour mener à bien ces missions, Il/Elle s'attachera à réaliser les objectifs suivants :

- structuration du réseau
- développement du partenariat avec les institutions, les collectivités et le mouvement sportif
- proposition de projets et aide à la mise en place de partenariats avec les associations et les collectivités locales
- montage des demandes de subventions
- montage de modules de formation initiale et continue
- création d'outils pédagogiques, de concepts de rencontres
- organisation de rencontres sportives en temps scolaire et hors temps scolaire
- intégration de l'équipe pédagogique des CPC / EPS
- travail en relation étroite avec les autres services de la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement,

Un avenir par l'éducation populaire

avec comme objectifs de construire des projets et des partenariats en commun

• **Développement de l'USEP et de l'UFOLEP :**

- Il/Elle élabore et poursuit la stratégie de reconquête associative de l'USEP et de l'UFOLEP,
- Il/Elle anime et suit les relations institutionnelles nécessaires à ce développement,
- Il/Elle organise les évènements fédéraux USEP et UFOLEP, et participe à l'animation de la vie régionale et nationale.
- Il/Elle contribue au développement de l'image et la notoriété de l'USEP, de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence .
- Il/Elle coordonne, la production de communication à destination des secteurs, des écoles et des associations sportives en lien avec la stratégie et les outils de communication de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence

COMPETENCES ET EXPERIENCE REQUISES :

- Il/Elle a une bonne connaissance des textes : réglementation Education nationale et Jeunesse et Sports, programmes de l'école, lois de décentralisation, loi 1901, conventions MEN/USEP/ligue, conventions partenariales.
- Il/Elle maîtrise Connaissances institutionnelles et partenariales : Education Nationale, Jeunesse et sports, collectivités territoriales, fédérations sportives, CDOS.
- Il/Elle maîtrise les fonctions de gestion, d'administration et d'organisation d'une association (budget prévisionnel, tableaux de suivi, comptabilité, dossiers de subvention, suivi administratif...).
- Il/Elle dispose d'une compétence avérée dans le domaine sportif (enseignement, animation, encadrement, pratique à bon niveau...)
- Il/Elle dispose si possible : d'une expérience de terrain (animateur, partenaire de l'Usep...) et/ou d'une expérience et d'une une bonne connaissance au sein du secteur associatif
- Il/Elle possède de solides compétences organisationnelles (compétitions et évènements sportifs).
- Il/Elle s'implique activement dans l'équipe d'encadrement départementale et fait preuve d'une forte disponibilité et d'une grande mobilité géographique

CONDITION D'EMBAUCHE :

Contrat et rémunération :

Le/la candidat/e est :

- soit salarié/e de droit privé sous Convention Collective de l'Animation, Groupe D (base 1 716 euros brut mensuel) ou E (base 2 002 euros brut mensuel) selon l'expérience.
- soit détaché/e de l'Education Nationale auprès de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de l'application de la Convention liant La Ligue au Ministère de l'Education Nationale,

Contrat à temps complet (35h/hebdomadaire – 5 semaines de congés payés/an),

- Il/Elle est, de préférence diplômé/e de niveau II/I (de licence à Master II) dans les secteurs de l'éducation, (ou) de l'enseignement, (ou) de l'animation et/ou de la gestion d'une organisation associative et/ou du sport, B.E.E.S. 2^{ème} degré.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Le/la candidat/e est soumis/e aux règles d'organisation du travail en vigueur au sein de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence, le lieu de travail étant à Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence , 9 chemin des Alpilles – 04000 Digne-les-Bains (nombreux déplacements – voitures de service).

CANDIDATURE : Poste à pourvoir à compter du 3 janvier 2012

Le dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, photo, éventuellement complément d'information, copie des diplômes) est à adresser **avant le jeudi 8 décembre** à Monsieur le Directeur des services fédéraux de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence 9 chemin des Alpilles – 04000 Digne-les-Bains
Entretiens d'embauche **12 ou 13 décembre**.

Tel. : 04 92 30 91 00 Fax : 04 92 30 91 01 courriel : fol04@laligue-alpesdusud.org